



Bulletin de réservation et de location « Aire de stationnement au Théâtre de Verdure »

Conforme au règlement de location des salles (approuvé par délibération du Conseil Municipal du 09 mai 2008 et par délibération du 03 décembre 2009) de la commune de St-Guilhem-le-Désert.

CONDITIONS DE LOCATION 2023

A la réservation au secrétariat de Mairie :

- Formulaire dûment rempli et signé, validé au jour de réception,
- **Attestation de Responsabilité Civile Vie Privée (obligatoire)**,
- Versement d'arrhes correspondant à environ le quart du montant de la location.

Sur place le jour même de la location :

- Règlement du solde du montant de la location,
- Chèque de 500€ de caution à l'ordre du Trésor Public,
- État des lieux sur rendez-vous, en téléphonant au 06 82 83 27 46.

Résidents but commercial	extérieurs	1 jour		2 jours		semaine		Caution
Arrhes		16	20	18	25	30	50	500€
solde		40	60	60	80	110	150	
total		56	80	78	115	140	200	

Si l'aire de stationnement n'est pas rendue en état, à l'heure convenue et/ou si des dégradations sont constatées, le chèque de caution sera immédiatement encaissé par le Trésor Public.

Après remplacement et réparation des dégâts, une régularisation sera réalisée :

- Par remboursement si trop perçu,
- Par facturation si le montant des frais engagés pour remise en l'état est supérieur à 500€.

Je soussigné(e),

déclare avoir pris connaissance des conditions de location, et, souhaite louer le Théâtre de Verdure en tant qu'aire de stationnement :

Date et heure de **début** de location :

Fin de location :

Nom et Prénom :

Représentant l'Association (facultatif) :

Adresse :

Téléphone / courriel :

Validé par le service le,

Date et signature du locataire,

MAIRIE Grand Chemin du Val de Gellone - **34150 Saint-Guilhem-le-Désert**

Tel 0467577017 – Fax 0467577662 / Courriel : mairie-st-guilhem@orange.fr / www.saint-guilhem-le-desert.com



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998



Les Plus
Beaux Villages
de France®